



Société anonyme au capital social de
499.444,50 euros
Siège social : 50, boulevard Haussmann
75009 Paris
388 380 073 RCS Paris

(la « Société »)

Société Anonyme au capital Social de
40.000 euros
Siège Social : 93, rue de Provence
75009 Paris
390 913 010 RCS Paris

(la « Société »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS
DU 12 OCTOBRE 2021**

Ordre du jour

1. Présentation pour avis de la proposition de campagne de mobilisation des territoires d'Outre-mer.

I. Registre de présence

Le 12 octobre 2021, à 14 heures 30,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers (le « **Comité** ») des Sociétés se sont conjointement réunis par vidéo conférence et conférence téléphonique via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société, en date du 05 octobre 2021, adressée par voie électronique.

1. Adelphe

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe :

Au titre du collège des producteurs :

- Magali Filhue, titulaire, représentante de la Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB)
- Tifene Sciacaluga, suppléante, représentante de Brasseurs de France

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Mostafa Aboulfaraj, titulaire, représentant d'Alliance Recyclage
- Cécile Janvier, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (C.M.E.)

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Bertrand Bohain, suppléant, représentant de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) ;
- Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Léa Lamblin, titulaire, représentantes de CLCV

Sont absents :

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Représentant de Zero Waste France.

2. Citeo

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo :

Au titre du collège des producteurs :

- Xavier Arom, suppléant, représentante de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) ;
- Giulia Baslet, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (F.C.D.) ;
- Emmanuel Guichard, titulaire, représentant de Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA) ;

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Jacques Bordat, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage :

- Cécile Janvier, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (C.M.E.) ;
- Françoise Weber, suppléante, représentante de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) ;

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Bertrand Bohain, suppléant, représentant de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) ;
- Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Dominique Carpio, suppléante, représentante de France Nature Environnement, *a reçu pouvoir* de Daniel Labarre, titulaire, représentant de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

Sont absents :

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Représentant de Régions de France

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Représentant de Zero Waste France
- Daniel Labarre, titulaire, représentant de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), *a donné pouvoir* à Dominique Carpio, suppléante, représentante de France Nature Environnement,

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Jean Hornain, Directeur Général, Citeo
- Antoine Robichon, Directeur Général adjoint, Citeo
- Séverine Lèbre-Badré, Directrice communication et mobilisation et Directrice RSE, Citeo
- Sophie Wolff, Directrice Déléguée, Adelphe
- Laurent Grave Raulin, Directeur des relations institutionnelles, Citeo
- Clara Seligmann, Conseillère affaires règlementaires et partenariats, Citeo
- Valentin Fournel, Directeur Eco-conception, Citeo
- Géraldine Guiot, Responsable Services Hors-foyer, Citeo
- Brigitte Fontaine, Directrice Contrôle interne et Gestion, Citeo
- Nicolas Moulin, Responsable territorial Outre-mer
- Caroline Montalcino, Censeur d'Etat

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants des Sociétés assistant à la réunion du Conseil par tout moyen de télécommunication.

Emmanuel Guichard et Magali Filhuc président la réunion en leur qualité de Président des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo et d'Adelphe (le « **Président** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités.

Les Comités ont été convoqués à l'effet de délibérer et de rendre leurs avis respectifs sur le projet de campagne de mobilisation dédié aux territoires d'Outre-mer.

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur le projet soumis à ses avis.

II. Saisine pour avis

1. Présentation pour avis de la proposition de campagne de mobilisation des territoires d'Outre-mer

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver le projet de campagne de mobilisation des territoires d'Outre-mer tel que présenté en séance.

▪ Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de Boulangerie : **Avis favorable.**
- Brasseurs de France : **Avis favorable.**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable.**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable.**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Assemblée des Communautés de France : **Avis favorable.**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- CLCV : **Avis Favorable.**

Le Secrétaire comptabilise et rappelle à l'oral les avis des membres.

Avec sept (7) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve la proposition de campagne de mobilisation des territoires d'Outre-mer telle que présenté en séance.

Le Président propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo d'approuver le projet de campagne de mobilisation des territoires d'Outre-mer tel que présenté en séance.

▪ Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable.**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable.**
- Fédération des Entreprises de la Beauté : **Avis favorable.**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable.**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable.**
- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable.**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable.**
- Assemblée des Communautés de France : **Avis favorable.**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement : **Avis favorable.**
- Union Nationale des Associations Familiales : **Avis favorable.**

Avec dix (10) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve la proposition de campagne de mobilisation des territoires d'Outre-mer telle que présenté en séance.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

Présidents des Comités Parties Prenantes

Emmanuel Guichard

Magali Filhuc

DocuSigned by:
M. E Guichard
F060E500617D46E...

DocuSigned by:
Magali Filhuc
94FB6E5A70E7467...

Scrutateur

*Dominique Carpio, France Nature
Environnement*

DocuSigned by:
M. D. Carpio
7F55B222CC834DB...